



L'Organisation mondiale des douanes (OMD), en collaboration avec la Direction générale des douanes (DGD), organise du 7 au 9 mai 2018 à Ouagadougou, un atelier régional sur le rôle de la douane dans la protection du patrimoine culturel. Les travaux ont réuni les 15 pays-membres de la Région Afrique occidentale et centrale (AOC) de l'organisation.

« Douane, sécurité et développement : le rôle de la douane dans la protection du patrimoine culturel ». C'est sous ce thème que l'Organisation mondiale des douanes (OMD), en collaboration avec la Direction générale des douanes (DGD), a réuni les acteurs et spécialistes du domaine, issus des pays de sa région Afrique occidentale et centrale (AOC), du 7 au 9 mai 2018 à Ouagadougou. Selon le Directeur général (DG) des douanes, Adama Sawadogo, l'importance de la régulation des biens culturels est primordiale pour éviter que ceux-ci ne servent à enrichir les organisations criminelles au détriment des patrimoines culturels nationaux. Dans cette régulation, a-t-il dit, la douane joue un rôle essentiel « du fait de sa vocation de la police des marchandises qui lui permet d'accéder au contrôle de tous les biens parmi lesquels les biens culturels ». Il a donc salué l'organisation de cet atelier qui entre dans le cadre de la résolution du conseil de coopération douanière concernant le rôle de la douane dans la prévention du trafic illicite des biens. Pour sa part, Kadidiatou Kamara du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar, a précisé que ces trois jours de travaux visent à lutter conjointement et efficacement contre le trafic illicite de bien culturel. « Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de plus en plus interconnecté et interdépendant. La mondialisation offre de nombreuses opportunités pour le développement mais aussi de multiples risques d'inégalités, de conflits et de détérioration du patrimoine culturel », a-t-elle précisé. En effet, a dit Kadidiatou Kamara, avec l'internet qui a révolutionné le commerce, certains objets revendus sur le marché noir, en particulier les pièces archéologiques et religieuses, ont atteint des sommes importantes. « Il convient donc de se réunir et de réfléchir aux moyens d'action plus pertinents pour lutter contre ce fléau », a-t-elle souligné, saluant ainsi cette initiative de l'OMD et de la DGD à travers cet atelier « singulier » qui révèle l'importance de renforcer le partenariat entre les différentes instances. Conseillère en contrôle et lutte contre la fraude à l'OMD, Mariya Polnert, a renchéri que cette première initiative qui réunit les 15 pays de l'AOC tire son fondement de la destruction des mausolées de Tombouctou au Mali inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et le trafic des manuscrits par les groupes terroristes.

Un partage d'expériences

« Avec le trafic, les biens traversent les frontières et c'est là que le rôle de la douane est capital parce qu'elle protège les frontières à travers la lutte contre le trafic illicite », a-t-elle soutenu. A travers cet atelier, Mme Polnert, par ailleurs expert-formateur de l'OMD, espère que le partage d'expériences entre la douane, la police (Interpol), le ministère de la Culture, l'UNESCO ... permettra de construire une chaîne internationale d'action dans la lutte contre ce fléau. « Pendant ces trois jours, nous allons faire des analyses sur la situation sécuritaire et sur vos connaissances par rapport au trafic de biens culturels afin qu'on puisse revenir pour mettre en place des formations spécifiques pour les douaniers », a-t-elle lancé aux participants. Pour le ministre des Arts, de la Culture et du Tourisme, Abdoul Karim Sango, dans tous les continents et particulièrement en Afrique marquée par la porosité des frontières, les services des douanes travaillent sans cesse pour intercepter les objets culturels volés. Ainsi, a-t-il mentionné, ils jouent un rôle fondamental dans la lutte contre l'exportation non autorisée d'articles culturels, qui occupe la 3e position au niveau mondial après le trafic de la drogue et des armes. « Chaque année, et ce depuis la colonisation jusqu'au 19e siècle, des milliers d'objets disparaissent des musées, églises, collections privées ou institutions publiques. Statuettes africaines, armes anciennes ou tableaux, pièces de monnaie ou montres, objets religieux ou produits de découvertes archéologiques, des dizaines de milliers d'objets faisant partie du patrimoine archéologique et culturel mondial sont ainsi volés », a-t-il déploré. Cette activité illégale qui alimente le financement des organisations terroristes interpelle donc les services de lutte contre la fraude, selon le ministre Sango, parce que « le lien entre ce trafic et l'insécurité dans le Sahel africain est clairement établi ». Pour lui, la lutte contre ce trafic impose une synergie d'actions des acteurs à tous les niveaux, à savoir les spécialistes et gestionnaires du patrimoine culturel, les chercheurs, les magistrats, mais aussi une implication forte des Forces de défense et de sécurité. Abdoul Karim Sango a donc salué l'organisation de cet atelier régional d'échange et de prise de décision qui témoigne de la volonté commune des 15 Etats- membres de la région AOC de conjuguer leurs efforts. Il a ainsi formulé le vœu que de ces échanges, des idées franches et constructives permettent de dégager des actions concrètes afin de venir à bout de ce fléau transfrontalier.

Trafic illicite des biens culturels

Écrit par Sidwaya

Mardi, 08 Mai 2018 12:38 - Mis à jour Mardi, 08 Mai 2018 12:41

Jean-Marie TOE

& Adama SOW

(stagiaire)

Sidwaya